

Nemours le 19 septembre 2011

L'ensemble des personnels du lycée E. BEZOUT
31 avenue E. Dailly
77140 Nemours
Tel :01 64 45 50 30

A

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil
Madame l'Inspectrice d'Académie de Seine et Marne
Monsieur le Préfet de Seine et Marne
Messieurs les Sénateurs de circonscription
Monsieur le Député de circonscription
Madame la Conseillère Régionale

Objet : Situation critique liée aux suppressions de personnels. Demande urgente de création de postes

Mesdames, Messieurs,

Les suppressions de postes ne touchent pas seulement les enseignants et nous tenons à attirer l'attention des pouvoirs publics sur les cinq points suivants qui illustrent la situation critique dans laquelle se retrouve notre Lycée qui accueille comme l'année dernière quotidiennement 1200 élèves.

- 1)** A la vie scolaire, le manque criant de surveillants qui a déjà été l'objet de deux motions au conseil d'administration est aggravé par la suppression d'un demi-poste à cette rentrée. De plus le non renouvellement des contrats CUI-CAE va aggraver encore cette situation, alors que notre établissement, accueillant de nombreux élèves de zone d'éducation prioritaire, était jusqu'à présent plutôt paisible. D'ores et déjà la permanence est contrainte à fermer, les professeurs ne peuvent renvoyer d'élèves de 12h à 14h, et ne il reste qu'un seul surveillant pour les couloirs. Comment éviter alors les dégradations déjà constatées en fin d'année dernière ? Comment éviter les incidents dans les couloirs comme cette bagarre qui s'est déclenchée en ce début d'année ? Comment gérer des classes gênées par les bruits dans les couloirs et dont on ne peut renvoyer les élèves perturbateurs ? 41 h hebdomadaires de surveillances ont été supprimées depuis la rentrée.
- 2)** Au CDI également, les deux CAE-CUI (contrats d'accompagnement dans l'emploi - contrats uniques d'insertion) n'ont pas été renouvelés. En dix ans, soixante-dix heures hebdomadaires d'aide-documentalistes ont été perdues. Le CDI est un lieu très spacieux et très fréquenté. Il convient d'y être au moins deux pour y assurer un service convenable, ce qui n'est plus possible que deux jours par semaine. Les professeurs documentalistes, dont une à temps partiel, se retrouvent contraintes à des fermetures journalières répétées (accueil de classes pour projets pédagogiques, pause méridienne etc...) laissant les élèves... dans les couloirs.
- 3)** A la restauration scolaire (850 repas journaliers) et au service d'entretien, ce sont deux CUI-CAE non renouvelés qui vont plonger le personnel dans l'intenable, alors que le nombre de demi-pensionnaires a augmenté cette année.

